

Assemblée générale de l'Association Vivre au Schoenberg 2021

Salutations et présentation des membres du comité

Excusés:

Frédéric Berset, Charles de Reyff, Jean Bourgknecht, Isabelle Baeriswyl, Celestino Santos, Paul Stulz, Denise De Matos

Approbation de l'ordre du jour.

Rapport:

En raison du Covid, il a fallu renoncer à beaucoup de choses en 2020. A fin décembre, il a été demandé par écrit si les documents (comptes et rapport) étaient acceptés. Tous les répondants ont donné leur accord. Durant le reste de l'année 2020, il y a eu très peu d'activités. Une aide a été apportée aux personnes isolées ou en difficulté en raison de la pandémie. Projet de reprendre le journal en 2021. Plusieurs places de jeux ont été inaugurées.

Comptes:

Environ 2300 CHF ont été versés à l'aide d'urgence pour personnes en difficulté.

Pas d'entrée de cotisation en 2019. Des cotisations facultatives ont été versées en 2020.

Message des contrôleurs des comptes 2020 (par M. Bernard Mollard). Comptes approuvés par l'assemblée et décharge accordée au comité, dans les deux cas à l'unanimité.

Remerciements aux membres ayant versé une cotisation volontaire, au caissier et aux réviseurs de comptes. Les réviseurs de compte pour 2021 seront Bernard Mollard, Pauline Crépin et Bastyan Strehmel.

Fonds MAS: aucune transaction hormis des frais bancaires. Là aussi, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du comité et nouvelle présidence:

L'entrée de Frédéric Berset dans le comité et l'arrivée de Maxime Meyer à la présidence sont acceptées. Les autres membres se représentent et sont réélus :

Erwin Nussbaumer, Pascale Waelti, Pierre-Yves Huguenin, Stefan Feuerlein (caissier), Salman Sayilir, Susanne Stumpe, Gretl Oser, Christoph Allenspach, Amélie Ardriot

Modification des statuts:

Des changements sont proposés. Le changement principal concerne la qualité de membre. L'idée est que tous les habitants du quartier soient membres de l'association et de poursuivre les cotisations volontaires. Autres points: AG possible par courrier, plus de montant de cotisation à fixer (pour la raison mentionnée

plus haut), assemblée peut délibérer quel que soit le nombre de personnes présentes, fonctions peuvent être partagées. Le journal serait donc toujours accompagné d'un bulletin de versement.

Réactions des participants:

Proposition: mentionner l'acronyme AVAS dans les statuts (notamment dans le titre et à l'Art. 1)

Question sur l'aspect juridique des membres: peut-on vraiment inclure tout le monde? D'autres associations de quartier connaissent déjà ce modèle.

Question sur la forme de l'Art. 5 (singulier et pluriel, «identités») et philosophique (Art. 3): peut-on vraiment se dire neutre politiquement alors qu'il y a beaucoup de thèmes politiques? Proposition: écrire «n'est lié à aucun parti politique ou groupe d'intérêt».

Question sur la qualité de membre: Est-ce que l'âge joue un rôle? Non.

Il manque quelques formes féminines: caissière, présidente

Les statuts ont été traduits en allemand à cette occasion.

Les changements sont acceptés par l'assemblée. Les statuts seront modifiés selon les remarques précédentes et remis sur le site internet.

Divers:

Est-ce que la durée des mandats est précisé dans les statuts? Réponse: oui (Art. 15)

Dans le cas d'une personne posant problème, celle-ci pourrait dire: «j'ai été élue pour 3 ans» et ainsi rester dans l'association. Réponse du comité: il est possible d'exclure un membre (Art. 8)

Horaires de bus: ils sont toujours différents et donc difficiles à retenir. Serait-il possible d'avoir une harmonie? Réponse: Le souhait peut être transmis lors de la réunion annuelle avec les TPF.

Chantier au bout du pont de Zaehringen: catastrophe pour les piétons (il est notamment difficile de prendre le bus direction Singine). Réponse: Il serait bien de le dire directement à la ville (via le formulaire sur leur site).

Proposition d'Alexandre Oberson (Reper): faire une nouvelle fresque participative sur des murs du quartier. Trois endroits potentiels existent et des artistes reconnus seraient prêts à le faire (avec participation d'enfants ou autres). Le soutien de l'AVAS serait précieux pour les discussions de la ville. Le Schoenberg pourrait devenir le quartier du street-art de la ville. Réponse: Cela sera discuté en comité, avec participation de M. Oberson.

Danger pour les piétons et écoliers à l'intersection entre la route de la Heitera et la route cantonale vers Tavel, à la hauteur de l'arrêt des bus TPF (notamment car la route est à 80 km/h). Réponse: Cela pourrait être discuté avec la commune de Tavel.

Les habitants du Petit-Schoenberg sont-ils considérés automatiquement comme membres de l'association? Réponse: pas automatiquement, mais tous ceux qui le souhaitent sont les bienvenus.